



TERRITORIAUX VILLE DE NANTES, C.C.A.S. ET S.M.A.N.O.

Police Municipale NOUVEAU JEU D'ETE « Les chaises musicales »

La CFTC et la CGT :

- dénoncent les sanctions camouflées de la hiérarchie et leurs précipitations : Brigadiers chefs principaux, chef de brigade démis dès à présent de leurs fonctions alors qu'aucune faute ne leur est créditée. Des décisions qui ont été prises à la légère, sans concertation, et avec un soupçon de copinage.

- n'acceptent pas le délai de prévenance d'affectation décidé par la hiérarchie : Nouveaux encadrants qui en auront connaissance 2 à 4 semaines avant d'assurer leur future fonction. Une fois de plus, la CFTC et la CGT constatent que la hiérarchie ne se préoccupe pas de la vie familiale de ses agents.

- ne saisissent pas cette précipitation de la hiérarchie : Au mois de septembre 2010, le service prévoit qu'une grande partie des agents de police municipale change de brigade.

La CFTC et la CGT ne conçoivent pas ce jeu des « chaises musicales », d'autant plus que ce service fonctionne plutôt bien depuis quelques mois. Si l'objectif de la hiérarchie est de « diviser pour mieux régner » cela aboutira inévitablement à du « mal être au travail », et la CFTC et la CGT, avec les agents, ne resteront pas sans réagir !

Ne commettons pas les mêmes erreurs de management que certaines entreprises ont faites et qui ont abouties à des drames !

La CFTC et la CGT exigent l'arrêt immédiat des remaniements de brigade, que des concertations débutent dès à présent sur ce sujet, et que le chef de service travaille dans la plus grande transparence, avec impartialité et humanisme.

La CFTC et la CGT exigent que le chef de service respecte le règlement intérieur qui prévoit que tout changement de brigade d'un agent soit clairement motivé

Quoiqu'en dise l'administration, cette situation est vécue comme une sanction par les encadrants n'ayant aucune faute à leur actif et dont la brigade fonctionne très bien. Cela ne peut rester en l'état !

Un courrier a été adressé par la CFTC à Monsieur le Député-maire, à Monsieur l'élu délégué au personnel, ainsi qu'à tous les élus du CTP, pour dénoncer tous les dysfonctionnements, le copinage, les pressions morales.